

CONCOURS C2 - SESSION 2020

ADMISSIBILITÉ

RECOMMANDATION POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ SUR DOSSIER

1. Description de l'épreuve

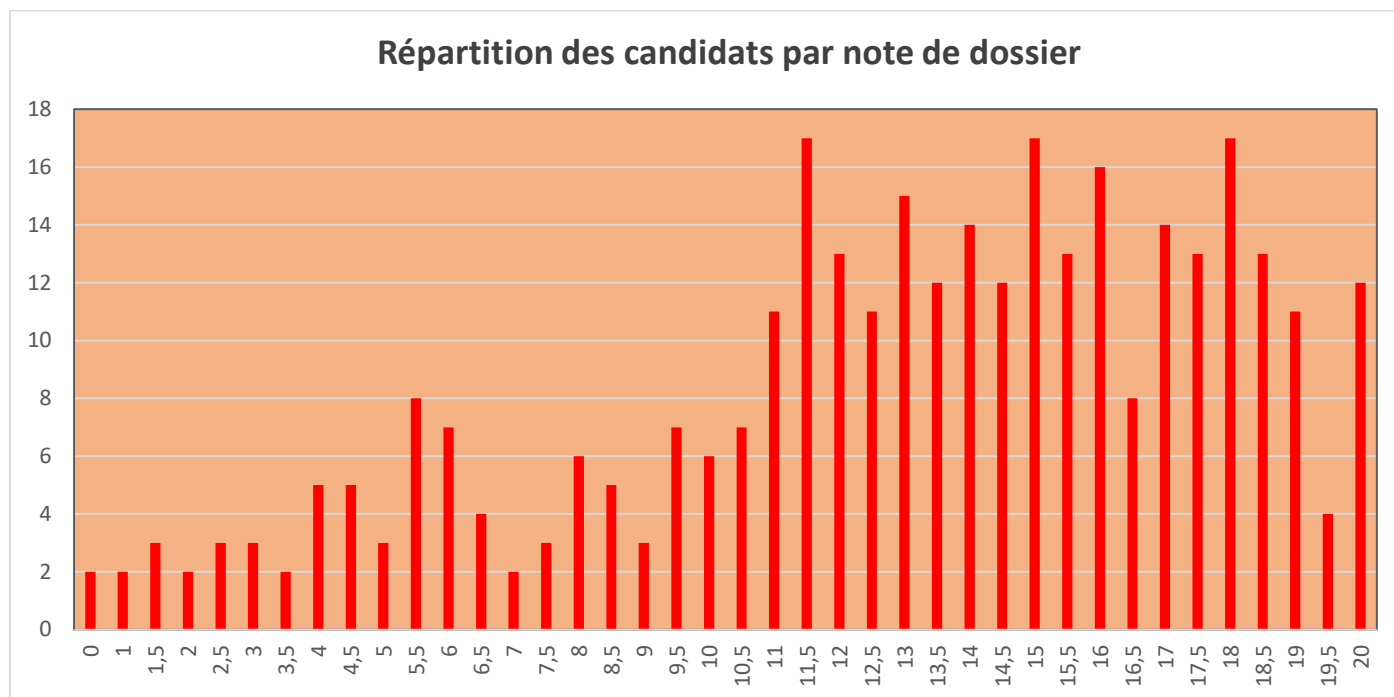
	ÉPREUVE	coefficient
Admissibilité	Examen du dossier	1

Le fichier mis en ligne au format PDF devait impérativement contenir les pièces suivantes, en respectant scrupuleusement l'ordre ci-dessous :

- 1 - **La fiche de présentation**
- 2 - *Le bulletin de notes du Baccalauréat ou du diplôme équivalent.*
- 3 - **Tous les bulletins de notes** obtenus depuis le baccalauréat, par trimestre ou par semestre, comportant le rang de classement, classés chronologiquement ;
- 4 - **La fiche d'« avis de l'IUT pour la poursuite d'études » OBLIGATOIRE ;**
- 5 - *La fiche « stages et travaux »*
- 6 - *La fiche « autres activités »*
- 7 - *Une lettre de motivation*
- 8 - *Les justificatifs des activités mentionnées dans le dossier*
- 9 - *Autres documents facultatifs*

2. Recommandations des examinateurs

Nb candidats	Moyenne sur 20	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute sur 20
361	12,92	4,81	0	20



Pour cette épreuve,

- Le jury apprécie et valorise les dossiers complétés avec soin par les candidats ; toutes les rubriques ont leur importance, le jury ne peut se prononcer que sur des informations explicites. Le dossier doit impérativement respecter l'ordre indiqué dans la notice du concours, les candidats doivent se référer au modèle de trame disponible sur la plateforme commune d'inscription du service des concours. Les documents facultatifs doivent être placés à la fin du dossier.
Le jury insiste sur le fait qu'il est important que le dossier déposé en ligne soit complet, sans quoi l'évaluation devient pénalisante pour le candidat. **Les candidats doivent toujours visualiser le fichier déposé en ligne pour s'assurer de son bon téléchargement et de sa complétude.**
- Le jury apprécie et valorise les informations données par les candidats sur les années d'IUT, mais aussi sur les années antérieures ; c'est l'ensemble du parcours personnel qui est pris en compte dans ses dimensions scolaires et universitaires.
- Le jury apprécie et valorise les candidats qui associent bons ou très bons résultats universitaires ainsi que des expériences significatives dans le monde du travail ou un engagement fort dans des activités sociales, culturelles, sportives ou de loisirs. Ces différentes expériences ne concernent pas forcément les seules années d'IUT.

Ainsi, il est demandé aux candidats d'être précis sur la durée de ces expériences (ex. : Travail saisonnier de x semaines). Les activités doivent être présentées de façon synthétique et précise. Il ne suffit pas d'énumérer les activités et les expériences. Il faut les expliciter et mettre en évidence ce qu'elles ont apporté au candidat tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel, tout particulièrement en ce qui concerne les éventuels stages effectués. Tout justificatif de ces activités (licence, certificat, carte d'adhésion, etc) pourra être ajouté en annexe (*Autres documents facultatifs*)

- Le jury apprécie et valorise les lettres de motivation qui mettent en avant les raisons personnelles et permettent de comprendre la cohérence du parcours du candidat et de ce choix de formation ; les lettres qui font état d'un projet professionnel et qui précisent comment l'école ou les écoles sont choisies permettront de le réaliser et sont donc très appréciées.

En effet, le jury demande de bons résultats académiques mais il rappelle que l'ensemble des pièces obligatoires sont prises en compte dans la notation. Un projet professionnel bien élaboré est également apprécié, d'où l'intérêt de se renseigner sur les divers parcours proposés par les écoles pour pouvoir afficher clairement les choix d'écoles souhaitées.

- Le jury apprécie et valorise les candidats qui manifestent à travers cette lettre une connaissance minimale des écoles et de leurs spécificités, des débouchés et des métiers d'ingénieur. Le jury invite les candidats à s'informer en amont sur les écoles, mais aussi sur les réalités de l'emploi.

Pour les écoles, les candidats sont invités à lire les plaquettes, les sites Internet, mais aussi à recouper ces informations en n'hésitant pas à entrer en contact avec des élèves ou des anciens élèves, avec les enseignants ou avec l'administration des écoles (direction des études) par courriel, par téléphone ou par contact direct, lors des journées Portes Ouvertes des écoles, par exemple.

Pour les débouchés professionnels, les candidats ne doivent pas hésiter à consulter sur Internet les sites spécialisés (APEC, APECITA et UNIAGRO notamment), mais aussi les sites des entreprises du (des) secteur(s) d'activité auquel (auxquels) s'intéresse l'étudiant.

L'ouverture d'esprit dont ils font preuve, leur capacité à s'engager et s'organiser seront des éléments très positifs pour la poursuite d'études des étudiants dans nos écoles, puis pour leur insertion professionnelle.